

Ensemble, oeuvrons pour un monde de joie, de partage et de solidarité

de Bouche à Oreille

ACTUS &
INFORMATIONS MUNICIPALES
DE SAINT-MARCEL ~ EURE

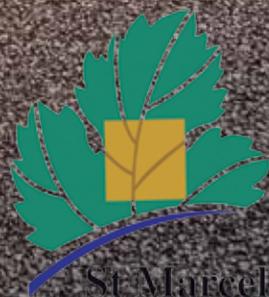


A compter du 27 février, la
mairie ne délivrera plus les
cartes d'identité

P.8

Le Téléthon en images

P.12



Saint-Marcel

21
JANV.
2017

SPECTACLE DES ANCIENS

Un spectacle est offert aux retraités de la commune. Il se déroulera le **SAMEDI 21 JANVIER** 2017 à 14H30 au Centre Culturel Guy Gambu.

Gatsby nous invite pour participer à sa fête luxueuse. Sur fond de Charleston et de swing, venez passer un bon moment chez lui.

Si vous désirez assister à cet après-midi, merci de bien vouloir retourner le coupon réponse ci-dessous avant le 17 Janvier 2017.



SPECTACLE DES ANCIENS

A retourner avant le 17 janvier 2017 à :
Mairie de Saint-Marcel / Mme BLAS - 27950 St-Marcel

Coordonnées :

Mme, M. : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

assistera/ront au spectacle joué pour les Anciens
le 21 janvier 2017

Nombre de personnes : _____



St Marcel



BONNE ANNÉE

Chère Madame, Cher Monsieur,

Je tiens à vous présenter au nom de toute l'équipe municipale et du personnel communal mes meilleurs vœux pour 2017, des vœux de santé et de bonheur pour chacun d'entre vous et pour vos proches. Ils sont d'autant plus forts pour tous ceux qui sont touchés par les effets de la crise avec les problèmes de chômage et le manque de ressources pour de nombreuses personnes.

Il est impératif que 2017 soit l'année du retour de l'espoir, je souhaite donc à chacun de garder à l'esprit qu'à chaque problème existe une solution, et j'espère que la dynamique de notre commune saura vous réchauffer le cœur tout au long de l'année.

L'implication de l'ensemble du personnel communal et la motivation de l'équipe municipale qui m'entourent sont autant de raisons de vous rappeler que nous mettons notre énergie, notre compétence, et notre cœur au service de la commune et de l'ensemble des habitants. A chaque instant, je peux me féliciter du travail accompli, même si je sais qu'il reste beaucoup à faire, car nos actions

vont toujours dans le sens de l'amélioration de la qualité de vie des Marcellois malgré les contraintes qui pèsent sur notre commune. Ainsi, nombre de travaux sont en cours sur le territoire communal. Il n'est pas toujours facile de circuler et je vous remercie de votre patience.

2017 verra encore de nombreuses manifestations populaires organisées. Je pense notamment à la soirée costumée qui se déroulera le 18 mars et aux foulées «André Heute» du 30 avril.

Enfin, quatre scrutins seront organisés cette année (présidentielles et législatives). Je vous invite à vous rendre aux urnes.

Je vous donne rendez-vous le vendredi 6 janvier à 18h30 au centre culturel pour la traditionnelle cérémonie d'échange de vœux.

Bonne année à Saint-Marcel.

Gérard VOLPATTI,
Maire de Saint-Marcel





ILS ONT CHOISI SAINT-MARCEL POUR Y VIVRE

1^{er} décembre ▲

L'équipe municipale prête une attention toute particulière à l'accueil des nouveaux arrivants sur la commune. Une fois par an, un cocktail d'accueil est organisé en leur honneur.

C'est l'occasion pour eux de rencontrer le Maire et les élus de la ville, mais également les présidents des associations locales afin de permettre à chacun de mieux connaître la Ville, les services, les activités proposées et de rencontrer d'autres habitants.



ILS SONT MORTS POUR LA FRANCE

5 décembre ▲

La cérémonie annuelle d'hommage aux Morts pour la France lors de la Guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie s'est tenue le 5 décembre dernier au cimetière.

Bernard Gaston, président de l'UNCPDR, a rappelé, lors d'une brève allocution, le sacrifice des disparus. Les associations et les élus ont ensuite déposé une gerbe devant le Monument aux Morts avant d'écouter la Marseillaise jouée par la fanfare.



COLIS DE NOËL 2016

7 décembre ▲

La remise des colis de Noël, aux personnes désirant un colis et inscrites depuis mars 2017, s'est déroulée du 7 au 11 décembre à la salle MARIGNY dans la bonne humeur.

A la résidence de LA POMMERAIE, cette remise s'est effectuée le 15 décembre lors d'un après-midi festif et au son de l'accordéon d'ALEXIS BOURLIER.



LE PÈRE NOËL ÉTAIT LÀ

16 décembre ◀▼

Quelle belle surprise en ce vendredi matin à l'école maternelle. Et oui, le Père Noël est venu visiter tous les enfants sages et leur apporter des friandises. De quoi patienter jusqu'au 25...



EMPLOYÉS À L'HONNEUR

16 décembre ◀▲

Vendredi 16 décembre avait lieu la traditionnelle soirée des employés communaux. L'occasion pour Gérard Volpatti, maire, de dresser un bilan de l'année écoulée et de réaffirmer l'engagement et le dévouement quotidiens des agents.

A l'issue du discours, médailles et cadeaux ont été remis. Ont ainsi été mis à l'honneur : Jean-Paul Sieffert et Amavel Escoto, qui ont tous deux pris leur retraite cette année, Jean-Michel Briquet et Michel Berhault, récipiendaires de la médaille d'honneur du travail, Sandrine Desrues, Bruno Dumontier et Dominique Zanga, récipiendaires de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale.



AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE BARRIÈRE

15 décembre

Depuis le 28 novembre, les travaux d'aménagement sont en cours de réalisation : Dépose des anciennes bordures de voirie, grattage des enrobés sur les trottoirs. On peut déjà apercevoir la nouvelle configuration de la rue sur cette première phase : largeur de voie réduite à 3.5 mètres, déplacement du passage piétons, création de la piste cyclable / trottoir ainsi que le début du plateau surélevé. Le trottoir sera réalisé en béton désactivé.

Il n'y aura pas de travaux durant la période des fêtes de fin d'année ; le chantier reprendra à partir du 9 janvier.

Durant les travaux, la circulation est interdite à l'ensemble des véhicules (sauf riverains) de 8h à 17H30 ; une déviation est mise en place.

Coût total de l'opération : 504 246 Euros



ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX RUE GEORGES HERMAND

◀ 6 décembre

Depuis le 3 octobre, des travaux de génie civil sont en cours : création de massifs pour les candélabres, pose de fourreaux électriques, création d'un réseau télécom, y compris la mise en place d'un fourreau réservé à la fibre optique : interventions sur les domaines public et privé (suite autorisation du propriétaire). Le basculage du réseau électrique a été effectué. Les réfections de trottoirs et de la chaussée sont en cours .

Le chantier s'arrête pour les fêtes de fin d'année. La mise en place des nouveaux candélabres (éclairage public) n'a pu être effectuée à cause de la proximité et de la hauteur du réseau téléphonique. Dès qu'ORANGE sera intervenu pour effacer la totalité du réseau aérien, les candélabres seront mis en place ; l'ensemble des poteaux et fils électriques sera déposé pour laisser place à une nouvelle rue. Nous ne manquerons pas de vous informer du planning, prévu sur le premier trimestre 2017.



SIGNALÉTIQUE

10 décembre ◀

Déplacement de la colonne végétale rue des Acacias et ajout de barrettes pour l'hôtel Baryton et les entreprises situées sur le site de l'ancienne usine Bata.



RUE DU GÉNÉRAL LECLERC

16 décembre ▶

Enlèvement des balises et remplacement par quatre îlots en béton. Coût de l'opération : 6 529 €uros.



TRAVAUX DE VOIRIE

10 décembre ▲

Rue de la Croix de Normandie : intervention sur 800 m² en partie haute, arasement des bas-côtés. Coût des travaux : 10 360 €uros.

Chemin de Réanville : intervention sur la zone située en haut de la voie, depuis la rue Georges Hermand jusqu'à l'aménagement réalisé par la commune. Coût des travaux : 20 649 €uros.

Nous vous rappelons que la vitesse reste limitée à 50 km/h.

LE CARNET

Naissances :

Adam ZAPPICHI, Shannon HERRIOT, Timothée PERRÉ, Amandine BRIS-SARD LEFRERE, Faustine AUBINEAU MARIE

Décès :

Jeannine DELAVILLE épouse MOROY

INSCRIPTIONS ALSH LE MOULIN

Prise de rendez-vous pour les vacances d'hiver 2017 à l'ALSH Moulin dès le lundi 16 janvier auprès du secrétariat, par téléphone au 02.32.71.14.30 ou par mail secretariat-lemoulin@cape27.fr Les rendez-vous débuteront la semaine suivante.

DÉMARCHAGE EN PORTE À PORTE

Attention, restez vigilants ! Nous vous rappelons que les agents communaux ne procèdent aucunement à la vente de calendriers. Sachez que les personnes se réclamant d'une société en particulier sont généralement identifiables grâce aux véhicules aux couleurs de leur établissement. En cas de doute, n'ouvrez pas, et prenez contact avec la mairie ou le commissariat.

BACS À SEL : RAPPEL

En cas d'alerte météo, des bacs à sel sont mis à votre disposition sur l'ensemble du territoire communal. Etant entendu que nos équipes ne peuvent intervenir sur l'ensemble des routes « en même temps », nous vous rappelons que vous pouvez, sans attendre le passage de la saieuse, disperser du sel sur les trottoirs et la chaussée (ce sel n'est pas destiné à l'usage privé).

De même, nous vous rappelons que les riverains ont l'obligation de retirer la neige sur le trottoir devant leur habitation.



DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES EN VILLE



Les feuilles des arbres sont tombées et les nids de frelons asiatiques, perchés très haut, sont visibles. C'est comme cela qu'une administrée a signalé la présence d'un nid de frelons asiatiques situé chemin rural n° 18 (chemin donnant rue de la Croix de Normandie).

Un administré a également signalé la présence d'un autre nid sente de la Ruellette (donnant rue du Rouy), mais cette fois sur le domaine privé.

Ces 2 nids de frelons ont été neutralisés par Monsieur OURSEL, intervenant pour l'association «Groupe Défense Sanitaire ».

Ce qu'il faut savoir

Le frelon asiatique est un insecte introduit accidentellement dans le sud-ouest de la France au début des années 2000. Depuis, son expansion est très rapide, y compris dans l'Eure, provoquant des dégâts importants dans les colonies d'abeilles. Outre le fait que ces dernières soient capturées, en vol ou devant leur ruche, et dévorées, l'énergie que déploie la colonie pour protéger la ruche, affaiblit les abeilles. Les frelons asiatiques peuvent entraîner la perte de la colonie et de la récolte. Compte tenu de sa progression, un dispositif de surveillance a été mis en place. Tous les citoyens sont appelés à participer à cette surveillance.

Comment le reconnaître ?

- Thorax noir, seul le dernier segment est jaune
- Pattes jaunes
- 3 cm de long
- Le frelon Crabro Européen est plus gros (4 cm), a un abdomen plus jaune et les pattes brunes



Les nids

Nids primaires jusqu'à 20 cm de diamètre, généralement sous abri.

Nids secondaires jusqu'à 80 cm de diamètre, souvent à la cime des arbres.

Le frelon asiatique n'est pas plus agressif que nos frelons Européens mais les colonies étant plus importantes, les attaques peuvent avoir plus d'ampleur : si vous constatez un nid, ne le secouez pas, ne secouez pas son support, ne vous approchez pas trop près et ne cherchez pas à le détruire vous-même.

En cas de suspicion, contactez le Groupement de Défense Sanitaire de l'Eure 02.32.23.86.86 ou David Oursel au 06.19.47.54.27

À COMPTER DU 27 FÉVRIER, LA MAIRIE DE SAINT-MARCEL NE DÉLIVRERA PLUS LES CARTES D'IDENTITÉ

Le plan «Préfectures Nouvelle Génération» prévoit en 2017 de nouvelles modalités de recueil des demandes de C.N.I. A l'avenir donc, celles-ci feront l'objet d'un traitement dans l'application «titres électroniques sécurisés», déjà utilisée pour la délivrance des passeports biométriques.

La Préfecture vous informe qu' à compter du 27 février 2017, seules les mairies équipées de dispositif de recueil -DR- (et qui ont en charge aujourd'hui les passeports biométriques) pourront accueillir les demandeurs de CNI.

Pour rappel : 24 mairies euroises peuvent accueillir votre demande :

Arrondissement d'Evreux : Evreux, Breteuil sur Iton, Conches en Ouche, Ezy sur Eure, Le Neubourg, Pacy sur Eure, Saint André de l'Eure, Verneuil sur Avre, Vernon, Nonancourt, Damville, Rugles

Arrondissement de Bernay : Bernay, Bourgtheroulde Infreville, Brionne, Pont Audemer, La Barre en Ouche

Arrondissement des Andelys : Les Andelys, Etrepagny, Gaillon, Gisors, Louviers, Val de Reuil, Fleury sur Andelle

DÉPLOIEMENT DES COMPTEURS LINKY



La transition énergétique instaure le déploiement de compteurs nouvelle génération «Linky». Lors des séances des 28 septembre et 18 novembre, le conseil municipal a entendu les arguments d'un opposant au déploiement de ces compteurs nouvelle génération et ceux d'Enedis.

Le déploiement de ces compteurs a débuté en décembre 2015 et doit équiper 35 millions de foyers d'ici 2020. S'il trouve sa source dans une directive du Parlement Européen et du Conseil du 13 juillet 2009 visant à offrir de nouveaux services à distance et à favoriser la réduction des consommations d'énergie, il n'a cessé, depuis, de soulever des craintes, pointant du doigt un risque d'atteinte à la santé publique et une violation de la vie privée.

Aujourd'hui, la mobilisation est forte, associations spécialisées et organisations non gouvernementales se sont emparées du problème «Linky». Nombreuses aussi sont les communes à s'opposer à l'installation du compteur dit intelligent.

Si Enedis (anciennement ErDF) se veut rassurant, si l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) reconnaît clairement « de nouvelles opportunités », l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) est assez modérée quant à l'existence d'une source d'exposition potentielle et reconnaît qu'il est encore trop tôt pour trancher de manière catégorique sur le sujet. UFC Que Choisir est en revanche plus critique, jugeant que l'opération ne présente aucun intérêt pour le consommateur et qu'elle n'est montée qu'au seul profit d'Enedis (concessionnaire du réseau de distribution) et des fournisseurs.

La commune de Saint-Marcel a statutairement transféré au SIEGE (Syndicat d'Electricité et du Gaz de l'Eure) la distribution publique de l'électricité. En conséquence, elle n'est pas en capacité de s'opposer à l'installation de ces nouveaux compteurs. Le déploiement du compteur communicant Linky sur le territoire de la commune est prévu au 2^{ème} semestre 2019.

Lors de sa réunion du 14 décembre dernier, le conseil municipal a néanmoins décidé de faire valoir le principe de précaution qui vaut à la commune de faire reporter les installations du nouveau compteur sur les équipements publics relevant de sa compétence.

INFORMATION DES SERVICES DE L'ÉTAT

DES AIDES POUR VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Vous êtes propriétaire de votre maison ?
Elle a besoin de travaux de rénovation énergétique ?

Vous gagnez moins de 30 000 € par an ?*
*29 400 euros pour une famille de 4 personnes hors Île-de-France et 41 750 euros en Île-de-France

VOUS POUVEZ COMPTER SUR L'AIDE HABITER MIEUX

RENSEIGNEZ-VOUS VITE POUR ÊTRE BIEN CONSEILLÉ

jusqu'à **10 000 euros d'aides** et jusqu'à **2 000 euros de prime** en fonction du coût des travaux

02 32 29 62 25

Agence nationale de l'habitat

Sous tutelle du ministère du logement et de l'habitat durable, l'agence est en charge de la rénovation du parc privé existant. Sous conditions de ressources, elle attribue des subventions pour les travaux d'amélioration effectués par les propriétaires occupants ou bailleurs. La subvention n'est jamais de droit. Chaque projet est étudié sous ses différents aspects : social, technique et montage financier.

NOUVELLES ENSEIGNES

Quatre professionnelles de l'accompagnement et du bien-être se sont installées au 15 rue de la Garenne :

- Rachel Heinrick - Bulle d'Harmonie - massage bien-être
- Evelyne Karroum - Sophrologue et Relaxologue (séances individuelles et collectives)
- Béatrice Robert - conseil en orientation (jeunes et adultes), projet de reconversion, accompagnement VAE
- Marie-Andrée Morrow - Coach certifiée scolaire, professionnel, personnel

Une porte ouverte est organisée les vendredi 20 et samedi 21 janvier. A cette occasion, des ateliers de découverte seront proposés par chaque professionnelle.

ST MARCEL TENNIS DE TABLE : LA PHASE 1 VIENT DE SE TERMINER, C'EST LE MOMENT DE DRESSER UN BILAN

4 équipes masculines défendent les couleurs de St Marcel dans le département et la région cette année.

- > La D3 termine 6^{ème} de poule,
- > Les 2 équipes de D2 terminent 3^{èmes} dans leurs poules respectives. Ces 3 équipes se maintiennent dans leurs divisions pour la phase 2.
- > La R4, 7^{ème} et avant dernière de sa poule, termine sur un match nul sur Tillières sur Avre et une belle victoire contre Etrépnay 9/5. Le maintien en R4 n'est pas assuré.

En coupe de l'Eure, 3 équipes concourent. En attendant les matches retour en 2017, en Coupe 750, St Marcel est 3^{ème} de poule, en coupe 1000, 2^{ème} de poule avec 2 victoires et une défaite et en coupe 1250, St Marcel est 1^{er} avec 2 victoires (5/0 contre les Andelys et 3/2 contre Gisors).

En Criterium jeunes, on notera les bonnes performances de Kyllian Pigot qui, pour sa première année, se classe 2^{ème} dès le 2^{ème} tour départemental dans la catégorie benjamins et de Cyrielle Milon qui se classe également 2^{ème} en Criterium Régional catégorie minimes.

Rendez-vous en phase 2 qui débutera le 7 janvier en Criterium individuel et le 10 janvier en Coupe.



PÉTANQUE

Le Club de pétanque tient à remercier l'ensemble des partenaires ayant participé à la tombola ainsi que les bénévoles pour leur dévouement lors du premier loto organisé par la section, dimanche 11 décembre dernier. « Pour une première, c'est un sacré succès ! » se félicite le Président, Jackie HURE. A noter : le club tirera les Rois les samedis 14 ou 21 janvier (la date sera fixée en réunion de bureau, le 6 janvier).

JUDO : SUPERBE VICTOIRE DES CADETTES



Samedi 26 novembre, l'équipe filles d'Eure judo composée notamment de Perrine et Maëlys Saint-Etienne de Saint-Marcel sont devenues vice-championnes de France Cadettes par équipes. Bravo Mesdemoiselles !!

ACCES ACCOMPAGNEMENT ET ENTRAIDE SCOLAIRES

Notre association intervient en milieu scolaire pour du soutien auprès des élèves en difficulté qui nous sont adressés par les enseignants.

Nous souhaitons renforcer nos équipes d'intervenants bénévoles en primaire (école du Parc à Vernon, école Jules Ferry à St Marcel), au collège de St Marcel ainsi qu'au lycée. Nous recherchons des personnes disponibles 1 à 2 heures par semaine. Si vous êtes disponible, intéressé(e) par cette action et pensez avoir les compétences nécessaires merci de nous contacter à l'adresse mail suivante ass_acces@wanadoo.fr en laissant vos coordonnées (mail et tél). Nous ne manquerons pas de vous recontacter.

ARTS PLASTIQUES

L'association des Arts Plastiques de Saint-Marcel propose des ateliers associant créativité et convivialité autour d'un grand nombre de pratiques artistiques : peinture, sculpture, modelage, encadrement, arts décoratifs, art floral, bijoux, tapisserie ... Ces ateliers hebdomadaires ou ponctuels sont encadrés par des professionnels et vous accueillent quel que soit votre niveau.

Les prochaines activités ponctuelles prévues seront :

- Création de bijoux en pâte de métal les mercredi 4 et 11 janvier 2017 de 9h à 11h (tarif: 55 euros)
- Stage de patine le mardi 10 janvier 2017 de 9h15 à 16h15 (tarif: 50 euros)
- Création d'une boîte en cartonnage le samedi 14 janvier 2017 de 9h15 à 16h15 (tarif: 50 euros)
- Création de bijoux en pâte de métal les mercredi 18 et 25 janvier 2017 de 9h à 11h (tarif: 55 euros).

Renseignements et inscriptions :

Par téléphone : 06.17.90.20.07 ou 06.61.93.40.34

Par mail : artspplastiques27@gmail.com

Sur le site <http://apsm.asso.free.fr>



LA NORMANDIE TITRÉE A LA COUPE DE FRANCE KATA GRÂCE A L'ÉQUIPE MIXTE SENIOR SMK QUI SE CLASSE 3^{ÈME}

C'est à la très belle salle du Kindaréna de Rouen qu'a eu lieu l'édition 2016 de la Coupe de France de Karaté Kata ce samedi 26 novembre.

Sur cette compétition de très haut niveau, la Team Mixte Senior Saint Marcelloise composé d'Elise Vincent, Chloé Billaudot, Rémy Lecoufle et coachée par le Directeur Technique SMK, Cyril Coquentin, a bien marqué sa présence puisqu'elle s'octroie une magnifique 3^{ème} place, permettant ainsi un podium à une équipe normande sur cette compétition nationale (les seuls normands titrés sur cette Coupe de France), à la grande joie de M. Alcino Alves Pires, Vice-Président de la Ligue Normandie Karaté !!!

Grâce à sa prestation, la Team SMK a également été nommée par le Président du Comité Départemental Karaté de l'Eure lors de la Coupe Kata qui avait lieu le lendemain à Pacy-sur-Eure comme la Team représentante de son département pour toutes les manifestations à venir organisées par le Conseil Départemental de l'Eure.

SMK est très fier de ses jeunes athlètes pour leur détermination !! Un grand bravo à tous les 3 et un grand merci à Cyril pour sa présence à leurs côtés !!

Pour toutes informations : smk27950@gmail.com 06 95 98 99 23 @ : <http://smk27950.sportsregions.fr/>

L'EXPLOIT DU SMV FACE À TREMBLAY



Un millier de supporters «aux anges», le Grévarin se souviendra de cette soirée de gala qui a vu «le petit poucet» manger «l'ogre» Tremblay.

Que de joie de voir des supporters en larmes embrasser Benjamin Pavoni après la rencontre ; Une juste

reconnaissance du bon travail effectué par l'entraîneur Vernonnais depuis son arrivée. C'est vrai, c'était à pleurer.

Bravo à tous les joueurs du SMV qui ont fait le spectacle, régaland le public avec leur fameux double Kung-Fu, aperçu devant Rennes et qui va sans doute devenir un classique.

Que dire du capitaine héroïque, F. Garcia, bien servi par sa défense « de fer » qui a calmé les dernières vellétés offensives de l'adversaire.

Si tous les joueurs doivent être félicités, Pablo Marrochi, au four et au moulin, doit l'être particulièrement. Buteur (9 réalisations) et distributeur, il a également accompli un immense travail en défense. Chapeau !

Nous pourrions revenir sur ce temps mort décisif pris par B. Pavoni alors que l'équipe était menée de trois buts !

Remerciement spécial à notre huitième homme, le public, si connaisseur et si fidèle !

Pour que la soirée soit parfaite, il ne faut pas oublier tous les bénévoles qui, travaillant dans l'ombre, ont fait tout ce qui était possible pour que la soirée soit la plus douce pour les spectateurs.

Sources : site internet SMV Handball

EN BREF

> Concours de belote du club des retraités le 03/01 à l'Espace Saint-Exupéry. Ouverture des portes à 13h30. Le club organise un après-midi dansant avec galette des rois le mardi 10/01 à la salle du Virolet. Prix membres : 10 €, autres : 15 €.

> AG des Lions triathlon le 07/01 à 18h30, Maison des Associations.

> Tournoi mondial simultané de Scrabble le 14/01 à partir de 14h, salle du Virolet.

> SMK-Champ Eure Katas le 15/01 au complexe Léo Lagrange.

> AG du Comité de Jumelage le mardi 24/01 à 20h30, Maison des Associations.

> AG annuelle de l'association syndicale libre du lotissement le Clos Blanchard, espace Saint-Exupéry, le vendredi 27/01 à 19h45. Accueil à partir de 19h15 pour émargement de la feuille de présence.

AVIS À TOUTES LES ASSOCIATIONS

Attention, à compter du 1^{er} janvier 2017, l'équipe de De Bouche à Oreille vous prie de lui faire parvenir vos informations pour le 5 du mois précédant votre événement. Nous vous remercions de votre compréhension.

Téléthon



BRAVO À TOUS, MERCI !

Avec 20 689 € de récoltés, l'édition 2016 du Téléthon est un succès. Merci aux bénévoles, artisans, commerçants, donateurs, etc... Bravo et félicitations à tous.

AU CENTRE CULTUREL

Centre Culturel Guy Gambu - 1 rue Jules Ferry - 02.32.64.34.64

Retrouvez tous les spectacles de la saison et toute l'actualité du Centre sur www.centreculturelguygambu.fr Vous pourrez bien sûr réserver vos places en ligne et trouver toutes les informations pratiques dont vous avez besoin.

LES ÉTOILES DE LA DANSE

Dimanche 15 janvier à 16h



Les Étoiles de la danse est un spectacle unique, qui rassemble les huit danseurs Étoiles des opéras de Moscou, Kiev, St Petersburg accompagnés du corps de ballet de l'opéra de Kiev. Ils ont été rassemblés après une sélection rigoureuse, se sont tous produits sur les plus prestigieuses scènes du monde et ont participé aux plus grands concours internationaux.

Ces artistes hors pairs évolueront sur les plus belles musiques du répertoire classique et néo-classique, un véritable florilège des passages les plus emblématiques : Le Lac des Cygnes, La Belle au bois dormant, Giselle, Casse-noisette, Gopak, La Mort du Cygne, Le Boléro, Don Quichotte....

Entrée : 40 Euros, spectacle partenaire

CAMBODGE, SOURIRE ÉNIGMATIQUE

Mardi 17 janvier à 20h30

Cap-Monde. Un film HD de Dominique Senay.

Une amie khmère, francophile, retourne au pays présenter ses enfants à la famille. L'auteur est invité à partager leur vie.

Entrée : 11,50 Euros

C'EST QUOI LE PROBLÈME ?

Dimanche 22 janvier à 16h

Quand Alice retrouve Etienne, son « Ex », après 7 ans sans nouvelles, c'est qu'elle a une idée derrière la tête. En fait, elle est bien décidée à lui faire tenir la promesse qu'il lui fit le jour de leur rupture. Mais quelle promesse ?

Entrée : 33 Euros

DRÔLES DE MAGICIENS

Samedi 28 janvier à 20h30

Des artistes qui marient l'humour et l'illusion. Spectacle particulièrement adapté au public familial. Gilles Arthur s'entoure des meilleurs magiciens internationaux pour célébrer la magie ! Oubliez votre quotidien en vous laissant transporter de l'autre côté du miroir...

Mais attention, ce miroir est déformant....

Entrée : 40 Euros. Spectacle partenaire.

PHILIPPE CRESTÉE BIG BAND

Dimanche 29 janvier à 18h

Philippe Crestée et sa grande formation de 22 musiciens et chanteuses nous reviennent cette année pour évoquer les musiques des séries ou films américains imprégnées de jazz : Mannix, Mission impossible, Indiana Jones, etc.

Avec toujours une dose d'humour et de bonne humeur.

Entrée : 33 Euros

JEAN-LUC LEMOINE

Samedi 14 janvier à 20h30



Face au succès de son one-man-show, Jean-Luc Lemoine arpente les routes de France. De son petit ton tranquillement moqueur, il s'amuse des effets de la célébrité, livre ses réflexions sur la bêtise ordinaire, s'étonne des faits divers les plus loufoques, et surtout, ne se refuse aucun sujet. En clair, il décrypte la société à sa manière et propose un one-man-show en perpétuelle évolution. Alors que vous ayez manqué le début ou pas, foncez ! Un spectacle de

Jean-Luc Lemoine, c'est une caresse à rebroussepoil : ça surprend, ça décoiffe et ça libère !

Entrée : 33 Euros

CÉRÉMONIE DES VOEUX DU MAIRE

Vendredi 6 janvier

A 18h30, centre culturel Guy Gambu.

REPAS À THÈME SENIORS

Mercredi 11 janvier

Repas de la Nouvelle année réservé aux Seniors. Réservation obligatoire auprès du restaurant la Pommeraie, 02.32.51.81.92.

Tarif unique : 14,50 Euros.

SPECTACLE DES ANCIENS

Samedi 21 janvier

A 14h30, centre culturel Guy Gambu. Sur réservation, bulletin d'inscription en page 2.

CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 27 janvier

Séance publique à 20h30, en mairie.

MALADIE DE PARKINSON. DU NOUVEAU DANS L'EURE ET À SAINT-MARCEL

Le nombre de personnes atteintes de la maladie de Parkinson dans l'Eure peut être évalué à 1700 environ mais le nombre de personnes concernées est beaucoup plus important : les familles des malades confrontées à de multiples difficultés quotidiennes, les «aidants», bénévoles proches de ces personnes et consacrant un temps souvent important à rendre leur vie plus supportable... ou tout simplement leur entourage naturel, voisins, amis... .

L'association «France Parkinson» se mobilise depuis de nombreuses années pour soutenir toutes ces personnes, les rapprocher, les informer sur les avancées de la recherche et favoriser cette recherche. Une antenne «France Parkinson Comité 27» a enfin vu le jour et devient opérationnelle dès le début de cette année 2017. La première manifestation aura lieu le **mardi 20 janvier à 14h15** à la mairie de St Marcel, Salle Marigny. Une Orthophoniste, Madame Menu, spécialiste de la maladie de Parkinson traitera de la rééducation de la parole chez les parkinsoniens. Toutes les personnes intéressées sont cordialement invitées.



REPAS À THÈME DE LA POMMERAIE

Le restaurant, géré par la Commune, accueille les pré-retraités et retraités de la commune, pour le déjeuner, du lundi au vendredi.

Tout au long de l'année 2017, le Chef vous propose ses repas à thème.

Réservation obligatoire auprès du restaurant la Pommeraie.

Tarif unique : 14,50 Euros.

RESTAURANT LA POMMERAIE

1 rue de la Pommeraie
27950 Saint-Marcel
02.32.51.81.92

REPAS DE LA NOUVELLE ANNÉE (FOIE GRAS / FILET DE VEAU CREME DE GIROLLES)

GALETTE DES ROIS MERCREDI 11 JANVIER

CASSOULET

CRÊPES MERCREDI 8 FÉVRIER

COQ AU VIN

VACHERIN MERCREDI 15 MARS

ITALIEN (TAGLIATELLES AUX CREVETTES)

TIRAMISU MERCREDI 26 AVRIL

BLANQUETTE DE VEAU À L'ANCIENNE

POIRE AU VIN & BOULE GLACE MERCREDI 17 MAI

MOULES-FRITES

TARTE AUX FRAISES MERCREDI 14 JUIN

POT AU FEU

TARTE TATIN MERCREDI 20 SEPTEMBRE

CHOUROUTE DE LA MER

SALADE DE FRUITS MERCREDI 18 OCTOBRE

REPAS BEAUJOLAIS

TARTE AU CITRON JEUDI 16 NOVEMBRE

REPAS DE NOËL (SAUMON / AIGUILLETES FORESTIÈRE SAUCE FOIE GRAS)

BÛCHE DE NOËL MERCREDI 20 DÉCEMBRE

De bouche à Oreille vous souhaite une bonne année 2017

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Cartes d'identité

Les formulaires de demande ou de renouvellement sont à votre disposition en mairie. Attention : ils sont à compléter sur place.

Pièces à fournir dans tous les cas : 2 photographies d'identité format 35 mm x 45 mm (à faire chez le photographe) en couleurs, sans lunettes et sans sourire, un justificatif de domicile récent de moins de 3 mois

> Majeurs 1^{ère} demande : copie de l'acte de naissance

> Majeurs renouvellement : l'ancienne carte d'identité

> Mineurs 1^{ère} demande : livret de famille, copie de la CNI du parent demandeur, copie de l'acte de naissance, éventuellement : copie de la décision de justice relative à l'autorité parentale (si les parents sont séparés ou divorcés). En cas de garde alternée, fournir un justificatif de domicile pour chacun des parents

> Mineurs renouvellement : livret de famille, copie de la CNI du parent demandeur, ancienne carte d'identité

Passeports biométriques

24 mairies euroises peuvent accueillir votre demande :

Arrondissement d'Evreux : Evreux, Breteuil sur Iton, Conches en Ouche, Ezy sur Eure, Le Neubourg, Pacy sur Eure, Saint André de l'Eure, Verneuil sur Avre, Vernon, Nonancourt, Damville, Rugles
Arrondissement de Bernay : Bernay, Bourgtheroulde Infreville, Brionne, Pont Audemer, La Barre en Ouche
Arrondissement des Andelys : Les Andelys, Etrepagny, Gaillon, Gisors, Louviers, Val de Reuil, Fleury sur Andelle

Recensement militaire

Les jeunes gens, filles et garçons, qui ont 16 ans en 2017 doivent se présenter à la mairie, munis d'un justificatif de domicile, de leur livret de famille et de leur carte d'identité, le jour de leur anniversaire ou dans le mois qui suit pour se faire recenser. La présence d'au moins un des parents, muni de sa pièce d'identité, est requise.

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter durant l'année N+1, tous les citoyens français et de l'Union Européenne doivent être inscrits sur les listes électorales avant le 31 décembre de l'année N. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Les formulaires d'inscription sont disponibles en mairie ou sur service-public.fr

VIE QUOTIDIENNE

Eau

Toute personne désirant déménager, même dans la commune, est priée de se présenter au service de l'eau pour procéder à l'ouverture/fermeture des branchements. Service d'Eau Potable de la CAPE - 12 rue de la Mare à Jouy - 27120 DOUAINS, Téléphone : 0.800.508.104 ou 06.08.25.77.71 (uniquement en cas d'urgence en dehors des heures de service).

Déchets

Collectes hebdomadaires (bacs verts) et collectes sélectives (bacs jaunes) : tous les lundis matin.

Déchets verts : arrêt de la collecte par la Cape. **La mairie ne délivre plus de sacs.**

Les jours fériés, la collecte est reportée au lendemain (à partir du jour férié). Merci de ne sortir vos bacs que la veille du ramassage après 17 heures.

A savoir : des composteurs sont toujours à votre disposition. Renseignements auprès du service environnement de la CAPE au 0.800.508.104.

Les déchetteries de Saint-Aquilin de Pacy, de Vernon et de La Chapelle Réanville sont ouvertes du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h (fermeture à 13h le jeudi pour la déchetterie de Saint-Aquilin).

Les déchetteries sont fermées les dimanches et jours fériés. Informations : setom.fr ~ 02.32.23.47.47.

L'Ecoparc de Mercey, géré par le SETOM, fait l'objet d'analyses régulières de l'impact éventuel de ses effluents gazeux et liquides sur l'environnement. Le résultat de ces analyses est désormais disponible sur le site internet du SETOM (setom.fr) - rubrique « qualité, sécurité, environnement », sur la page d'accueil, « suivi environnemental Coparc ».

Depuis le 1^{er} janvier 2013, une carte d'accès est demandée en déchetterie. Pour vous la procurer, vous devez vous présenter à la Mairie muni d'un justificatif de domicile. Une seule carte sera délivrée par foyer. En cas de perte, merci de contacter le service environnement de la Cape.

Lutte contre le bruit

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que les jours ouvrables, de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

D'autre part, nous prions les propriétaires d'animaux de bien vouloir faire le nécessaire pour que leur(s) compagnon(s) ne gêne(nt) pas la tranquillité des riverains.

Travaux de jardinage

Il est interdit de brûler ses déchets verts. Par ailleurs, les haies arbustives, arbres ou végétations doivent être régulièrement entretenus et ne doivent en aucun cas dépasser sur le domaine public communal.

Horaires d'ouverture de La Poste

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h30.

Jardin public

Ouvert tous les jours du 1^{er} octobre au 15 avril de 8h à 18h. Du 16 avril au 30 septembre : de 8h à 19h.

Les points d'eau sont mis hors gel pendant la période hivernale.

Cimetière

Ouvert du 1^{er} mars au 31 octobre de 8h30 à 19h et du 1^{er} novembre au 28 février de 8h30 à 17h30.

Nous vous rappelons que l'accès au cimetière est interdit aux chiens et des bennes sont à votre disposition pour le dépôt des déchets (pots, fleurs...).

Nous vous rappelons par ailleurs que tout vol de fleurs sur les tombes sera lourdement sanctionné par la Municipalité.

Les points d'eau sont mis hors gel pendant la période hivernale.

Permanences en mairie

> CICAS. Permanence le vendredi sur rendez-vous (s'inscrire au 0820.200.189 du lundi au vendredi de 9h à 18h).

> Prévention et médiation sociale. Permanences tous les mercredis de 14h à 16h, local des Chenevières, 19 rue des Chenevières.

> Mission locale (PAIO) : tous les mercredis dans la petite salle des associations de la mairie. Prendre rendez-vous au 02.32.51.50.65.

> Conciliateur de justice, le mercredi sur rendez-vous. Prendre contact avec la mairie pour fixer le rendez-vous.

ANNUAIRE

Contactez la mairie

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Le samedi, de 9h30 à 12h (fermée le samedi en juillet et août).

Tél. 02.32.64.32.50

Fax : 02.32.51.40.81

Web : www.saint-marcel27.fr

E-mail : ville.st.marcel@ville-saint-marcel27.fr

Numéros d'urgence

Service des eaux/Assainissement : 0.800.877.915

Maire-Adjoint de permanence : 06.83.82.10.03

Police Municipale : 06.83.82.10.06

Ordures ménagères (n° vert) : 0800.508.104

Urgence sécurité gaz : 0.800.47.33.33 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Numéros utiles

CAPE (standard ~ Douains) :

02.32.53.50.03

Centre de Loisirs Le Moulin :

02.32.71.14.30

Centre ados OxyJeunes :

02.32.21.11.38

Ecole Jules Ferry : 02.32.21.21.66

Ecole Maria Montessori :

02.32.51.44.80

Foyer pour Personnes Agées :

02.32.51.04.79

Garderie aux écoles : 02.32.54.87.17

Multi-Accueil : 02.32.71.17.11

Pharmacie de garde : 32.37 (0,34 €/min). A noter qu'après 20h30, il est toujours nécessaire de passer par le commissariat.

Relais assistantes maternelles :

02.32.21.15.05

Restaurant pour personnes âgées La Pommerie :

02.32.51.81.92

Médiathèque, rue Jules Ferry : ouverte le mercredi de 10h à 18h30, le jeudi et le vendredi de 16h à 18h30, le samedi de 10h à 17h. 02.32.54.87.10

Espace Saint-Exupéry/service sports & associations, rue Jules Ferry :

02.32.54.90.88

Centre culturel : ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h. 02.32.64.34.64

Complexe Léo Lagrange (rue de la Plaine) : 02.32.51.96.98

COSEC (rue de Barrière) :

02.32.51.15.66

Espace nautique : horaires et tarifs au

02.32.64.52.90

Halle des sports : 02.32.51.98.55



2017

JOYEUSES FÊTES

- MEILLEURS VOEUX -

CÉRÉMONIE DES VOEUX

DE LA MUNICIPALITÉ

VENDREDI 6 JANVIER

CENTRE CULTUREL

18 HEURES 30